



Mairie de St JEAN St NICOLAS  
Pont du Fossé  
05260 St JEAN St NICOLAS  
04 92 55 92 80  
comstjeanstnicolas@wanadoo.fr

30 avril 2008

# Une POLITIQUE CENTREE sur L'AMENAGEMENT du VILLAGE de PONT DU FOSSE

MAINTIEN d'un CENTRE BOURG  
dans une LOGIQUE de TERRITOIRE



R. ANTOINE

Pont du Fossé

Rencontre des acteurs techniques et financiers

## Personnes invitées

---

M. BOULANGER Serge  
Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Alpes

M. BERNARD REYMOND Pierre  
Sénateur des Hautes Alpes

M. GIRAUD Joël  
Député Maire des Hautes-Alpes

M. DUSSERRE Jean-Yves  
Président du Conseil Général

Mr ROULLEAUX DUGAGE Charles Henry  
Trésorier Payeur Général des Hautes-Alpes

M. RICOU Patrick  
Conseiller Général du Canton d'Orcières

M. SOMMIER Michel  
Directeur du Parc National des Ecrins

M. SIGNOURET Philippe  
Président de la Communauté de Communes du Haut  
Champsaur

Mme VINCENT Patricia  
Mission Montagne

.

Mme EYMEOUD Chantal  
Présidente du CAUE

M. DOMENY Gérard  
Direction Départementale de l'Équipement

M. BOUET Cédric  
Bureau des relations avec les collectivités locales  
de la Préfecture

M. RICOU François  
Directeur de la Communauté de Communes du Haut  
Champsaur

M. BARRET Yves  
Chef du service aménagement du Parc National des  
Ecrins

M. BRESSAN Alain  
Maison Technique du Département de Pont du Fossé

Mme BOSPEYRE Françoise  
Chargée de mission DIACT

Mme REYNAUD Monique  
Présidente de l'Association ASCR de St Jean St  
Nicolas

Les Elus de la commune de St Jean St Nicolas

## Contexte de la rencontre

---

Grâce à sa situation géographique et à ses diverses activités économiques et sociales, la commune de St Jean St Nicolas et, plus particulièrement le village de Pont du Fossé, joue un rôle majeur dans la vie locale du Haut Champsaur. L'économie liée aux stations de sports d'hiver entraîne bien souvent une vie saisonnière. En dehors de ces périodes, la vie se recentre sur le village de Pont du Fossé. En outre, dans une région rurale où les transports en commun ne sont pas aussi développés qu'en ville, les offres de services doivent être à la portée de tous les citoyens. Cette proximité s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement durable, par la réduction des déplacements. Ainsi avec une activité assurée tout au long de l'année, le village de Pont du Fossé se voit attribuer un rôle de centre bourg incontestable.

De manière générale, l'économie de la vallée étant principalement orientée vers le tourisme, nous ne pouvons plus accueillir les visiteurs comme il y a trente ans. C'est la raison pour laquelle, nous devons investir dans cette restructuration, car aujourd'hui le village ne remplit plus cette fonction de bourg centre, pour diverses raisons entre autres liées à un bâti dégradé qui ne donne plus l'image souhaitée et une circulation très dense qui ne laisse plus le loisir de flâner tranquillement dans la rue principale.

Monsieur BOULANGER, secrétaire général de la Préfecture, a proposé à Madame le Maire de St Jean St Nicolas d'organiser une rencontre fin avril, au cours de laquelle l'équipe exposerait ses divers projets, avec les divers acteurs du territoire.

Ce dossier s'articule en 4 points :

- Présentation générale de la commune
- Identification des problèmes
- Les grandes lignes souhaitées
- Recherche des Partenaires et des financements

# PRESENTATION GENERALE de la commune

---

## Identité :

- Un village principal, véritable **centre bourg** du haut Champsaur : Pont du Fossé
- 17 hameaux
- 900 habitants (*recensement de 1999*)
- Une superficie de 3717 ha
- Altitude moyenne 1607 m ; 1077 mètres minimum, 2598 maximum
- 40 km de voie communale
- Un réseau d'eau potable à conforter
- Un service technique de 3 personnes
- Un service administratif de 3 personnes
- Un service animation d'une personne
- PLU en cours d'élaboration

## Insertion dans un territoire :

- Situé à 22 km de GAP et 18 km de St Bonnet en Champsaur
- Canton d'Orcières (Orcières, Champoléon et St Jean St Nicolas)
- Communauté de Communes du Haut Champsaur (Orcières, Champoléon, St Léger les Mélèzes et St Jean St Nicolas)  
**Compétences :**
  - Ordures ménagères
  - Gestion du ski de fond
  - Centre de Secours
  - Activités de pleines nature (VTT, sentiers pédestres)
  - Petite enfance
  - Maison du Berger
- Passage obligé pour l'accès à la station de ski d'Orcières 1850 (2440 Véhicules/jour en moyenne sur l'année et 4650 V/j en Août – *comptage de 1995-*)
- Une population de 3500 personnes avec les 6 communes environnantes : (Orcières, St Léger les Mélèzes, Ancelle et St Michel de Chaillol)

## Des services :

- Un Centre de Secours avec 28 pompiers volontaires (Zone d'interventions : St Jean St Nicolas, St Léger les Mélèzes et Ancelle)
- Une gendarmerie dépendant de la communauté de brigades de St Bonnet en Champsaur
- Centre technique du Département
- Locaux de la Communauté de Communes du Haut Champsaur
- Une école de 137 enfants ( + les enfants de St Léger les Mélèzes et Champoléon), un lycée professionnel de 190 élèves (LPP Poutrain)
- La Poste
- Des banques (Banque Postale, Caisse d'Epargne et Crédit Agricole)
- Un Centre Social : Planète Champsaur
- Une garderie périscolaire : Euréka (15 places)
- Trésor Public

## Pôle santé :

- 2 cabinets médicaux (4 médecins)
- Une pharmacie,
- 2 cabinets de kinésithérapie (3 kinésithérapeutes),
- Un cabinet paramédical avec :
  - 2 infirmières,
  - 1 pédicure
  - 1 ostéopathe
- Un cabinet dentaire vacant
- Une clinique médicale (Bonedonne) :
  - 30 lits de long séjour
  - 20 lits de soins de suite moyen séjour

## Vie locale, tourisme et culture :

- Des commerces de proximité ouverts toute l'année :

➢ 1 bureau de Tabac avec terminal Loto	➢ Un magasin de chaussures
➢ 1 PMU	➢ 1 boucherie
➢ 3 bars	➢ 1 magasin de Sport
➢ 3 restaurants	➢ 3 magasins de vêtements
➢ 1 discothèque	➢ 2 garagistes
➢ 2 épiceries	➢ 2 salons de coiffure
➢ 1 épicerie ambulante	➢ 1 quincaillerie
➢ 1 boulangerie	➢ 1 fleuriste
➢ Une esthéticienne	➢ 1 marché le vendredi
- 4500 lits touristiques aux alentours (adhérents à l'Office de Tourisme, sans les campings et sans Orcières- *St Jean St Nicolas, Chabottes, Ancelle, Buissard, Forest St Julien, St Léger les Mélèzes, St Michel de Chaillol, St Julien, Champoléon*)
- 4 campings dans le village (300 emplacements)
- Des centres de vacances

➢ La Pousterle (110 places)	➢ Vers les Cimes (91 places)
➢ Le Drac et Montagne (80 places)	➢ Le Brudou (160 places)
➢ Le Bonhomme de Neige (130 places)	➢ Le Diamant (90 places)
- Maison d'accueil du Parc National des Ecrins
- Une bibliothèque municipale
- Syndicat d'initiatives de trois communes (St Léger les Mélèzes, Champoléon et St Jean St Nicolas)
- Une salle de spectacle et d'activités : la Maison de la Vallée
- Des associations dynamiques (ex : l'ASCR)
- Une base de loisirs familiale et une patinoire
- Deux musées (avec un projet en cours) : musée du Moulin et l'école d'autrefois

## ARTISANAT ET AGRICULTURE :

- |  |  |
|--|--|
| ➢ 16 exploitations agricoles                         | ➢ 1 électricien                        |
| ➢ Un artisan carreleur                               | ➢ 1 menuisier ébéniste                 |
| ➢ Un charpentier                                     | ➢ 1 carrossier                         |
| ➢ Une entreprise de terrassements et travaux publics | ➢ 2 garagistes                         |
| ➢ Guerin agregats                                    | ➢ 1 scieur                             |
| ➢ 1 plombier   | ➢ 1 maçon TP                           |
| ➢ 2 Peintres   | ➢ 1 distillateur récoltant d'argousier |
|  | ➢ 1 fournisseur béton TP               |

## IDENTIFICATION des PROBLEMES

---

Les points sont présentés de manière chronologique, depuis l'entrée du village jusqu'à la sortie. Par ailleurs ils sont détaillés dans les deux études existantes (*L'étude sur l'aménagement de la traversée du village, confiée à la DDE en 1996 & l'étude paysagère du Champsaur Valgaudemar (2001). Commandé par la Communauté de Communes du Haut-Champsaur, exécuté par ADELE Consultants*) :

- Absence d'une voie piétonne depuis les campings qui se trouvent aux deux extrémités du village, pour inciter les vacanciers à venir dans le village. Cette problématique est la même pour les habitants du quartier du Diamant et des Foulons,
- Le pont est trop étroit pour permettre un passage des piétons et des véhicules en toute sécurité,
- Problème de stationnement de part et d'autre de la voie entre le pont et le croisement de St Jean, qui entrave le passage des véhicules,
- Le croisement donnant accès à la place de la Mairie et la route de St Jean, n'est plus adapté pour les gros véhicules, créant de ce fait des encombrements,
- L'accès aux commerces est très dangereux, puisqu'on sort directement sur la départementale,
- Le jardin d'enfants et la place de la patinoire tels qu'ils sont, n'offrent aucun espace de rencontre,
- Là encore, les places de parking gênent la circulation,
- Le parking de la Poste n'incite pas au stationnement,
- La sortie de l'école est très dangereuse,
- Les façades sont vieillissantes,
- Des commerces ferment et ensuite ont énormément de difficultés à réouvrir, ce qui risque d'entraîner une réaction en chaîne,
- Les possibilités de développement sont limitées par la configuration du village, toutefois une zone existe : les terrains situés derrière l'école,
- La configuration de village rue doit être atténuée pour permettre une circulation piétonne, et inciter les visiteurs à la curiosité.

## Les grandes lignes souhaitées

---

« **Redynamiser** un cœur de village en développant la **convivialité, la sécurité et la circulation des piétons.** »

Des études existent :

- *L'étude sur l'aménagement de la traversée du village, confiée à la DDE en 1996*
- *L'étude paysagère du Champsaur Valgaudemar (2001). Commandé par la Communauté de Communes du Haut-Champsaur, exécuté par ADELE Consultants*

**Il convient, tout d'abord de moderniser les réseaux d'assainissement et d'eau potable qui traversent le village et de dissocier les eaux pluviales du réseau d'assainissement.**

**Voici les idées maîtresses regroupées en 5 points :**

### 1. Création d'une voie urbaine : la rue de l'école

- Pour détourner la circulation des autocars, engins agricoles et autres poids lourds du « *stop de la levée* » (depuis l'école vers la route de St Jean)
- Permettre un cheminement piétons sécurisé entre l'école, le musée du Moulin, la place de la Mairie, le mille club et la maison de la Vallée
- Desservir des terrains pour un développement futur

### 2. Création d'espaces de rencontre et de convivialité

- Aménagement global de la place centrale (**en conservant** : des places de parking, un jardin d'enfants, une place de marché, des WC publics, une fontaine, un espace destiné à recevoir la patinoire l'hiver)
- Aménagement de la base de loisir avec création d'un plan d'eau écologique

### 3. Création de cheminements piétonniers : Pour un meilleur accès aux commerces

- Depuis les campings et les extrémités du village vers le cœur
  - Création d'une passerelle à côté du pont pour traverser le Drac
  - Création d'une piste cyclable

### 4. Sécuriser la sortie de l'école

### 5. Entamer un programme de restauration des façades

## LES ATOUTS

---

**Nous sommes déterminés, notre volonté est affirmée et nous souhaitons travailler en cohérence avec tous les partenaires susceptibles de prendre part à un tel projet.**

**Il y a une réelle attente de la population, de la commune et du Canton.**

**Il s'agit d'un projet de réelle complémentarité de territoires.**

**Les réserves foncières existent depuis de nombreuses années.**

**La commune possède l'ensemble des terrains situés derrière l'école.**

**Notre projet est ambitieux, mais en définissant des priorités il sera possible d'étaler les travaux dans le temps.**

## DE L'AIDE :

---

Quelle priorité ?

Quels partenaires ?

Quels financements

## ANNEXES

Emprises foncières du P.O.S. de St Jean St Nicolas

Étude de la traversée de Pont du Fossé de 1996 (présentation des acteurs)

Fiche action n° 5.1. Développer la convivialité des centres bourgs. (Étude paysagère du Champsaur et du Valgaudemar. *ADELE Consultants*, 2001)